

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 59

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses : XVII^{me} assemblée générale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. » » 35.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — *In memoriam* : le pasteur J. Courvoisier. — Premières expériences : E. P. — Appel des femmes de Belgique aux femmes des pays neutres. — La question des ministères féminins : E. CHOISY. — Ce que disent les journaux féministes. — Lettre d'Angleterre : la situation actuelle du suffrage féminin en Grande-Bretagne : M. SHEEPSHANKS. — Notre Bibliothèque : *La recherche de la paternité d'après le Code civil suisse et la loi fédérale sur les rapports de droit civil*; *Responsabilités*; livres reçus.

Alliance Nationale de Sociétés Féminines Suisses

XVII^{me} Assemblée Générale

Samedi 13 et Dimanche 14 Octobre 1917
 à AARAU¹

ORDRE DU JOUR :

Samedi 13 Octobre, à 2 heures de l'après-midi

ASSEMBLÉE

1. Appel des déléguées.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la Trésorière.
4. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée générale.
5. Proposition du Comité. (Congrès pour les intérêts féminins).
6. Motion de la Société suisse des Sages-femmes.
7. Rapport de la Commission de révision des statuts et votation.
8. Rapports des Commissions.
9. Imprévu.

RÉUNION PUBLIQUE

à 8 h. 15 du soir

Exposé de M. le Prof. GROSSMANN, Président de la Section zurichoise de la N. S. H.

Du rôle des Femmes dans l'Education nationale de notre Jeunesse.
 Discussion.

Dimanche 14 Octobre, à 11 heures du matin

CONFÉRENCE

de M^{me} J. MERZ, de Berne.

Les Associations de Ménagères
 Discussion.

REPAS EN COMMUN

à 1 heure de l'après-midi à l'HOTEL GERBER (cartes à 3 fr.)
 Prière de se munir de sa *carte de pain*.

M^{mes} les Déléguées sont priées de se trouver le SAMEDI à la salle des séances une demi-heure avant l'ouverture de la séance, pour y recevoir leurs CARTES DE VOTE qui leur seront remises en échange des cartes blanches.

¹ Par suite d'une invitation des Sociétés féminines d'Aarau.

IN MEMORIAM

Le pasteur James COURVOISIER

Nous avons le chagrin d'annoncer à nos lecteurs le décès d'un membre du Comité de notre journal : M. le pasteur Courvoisier, de la Chaux-de-Fonds, décédé le 28 août dernier à l'âge de 78 ans.

Il ne nous appartient pas de retracer ici cette longue et bien-faisante carrière consacrée au pastorat, et ouverte à la compréhension de toutes les aspirations, de toutes les revendications modernes. C'est dire que M. Courvoisier, comme son admirable compagne, fut un féministe de la première heure, fondateur, puis membre pendant longtemps du groupe suffragiste de la Chaux-de-Fonds. Lors de la création de notre journal, il nous avait donné de précieux encouragements, tant moraux que pécuniaires, et avait bien voulu accepter, ce dont nous lui serons toujours reconnaissantes, de faire partie du Comité du *Mouvement Féministe*, apportant ainsi à une entreprise que d'aucuns qualifiaient de téméraire l'appui de son nom et de sa grande autorité. L'état de sa santé ne lui permit malheureusement jamais de participer aux séances de ce Comité, mais il en suivait les travaux avec intérêt, donnait son avis à leur égard, et collabora même directement à notre journal, en lui envoyant des notes sur le féminisme en matière ecclésiastique et scolaire. A côté de ses qualités profondes, il avait le don de charmer, et de rendre par cela même sympathiques les causes qui, comme la nôtre, lui tenaient à cœur.

Que M^{me} Courvoisier et sa famille veuillent bien trouver ici l'expression de toute notre respectueuse sympathie.

Le Mouvement Féministe.

Premières expériences

Le décret voté par le Grand Conseil neuchâtelois, le 21 novembre 1916, reconnaissant aux femmes le droit de vote en matière ecclésiastique, a reçu sa première application les 4 et 5 août dans trois paroisses du canton ; à Cortaillod pour l'élection d'un pasteur, à Bôle et à Buttes pour compléter le collège des anciens.